

# Comité de pilotage



• Briançonnais • Ecrins • Guillemois • Queyras

## Mission énergie et adaptation au changement climatique

Le 13/01/2022 à 15h00

PETR Briançonnais, Ecrins, Guillemois, Queyras

*Visioconférence*



07/01/2022

1



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins,  
du Guillemois et du Queyras  
Mairie - 9, rue de l'école 05100 VILLARD ST PANCRACE  
[www.paysgrandbrianconnais.fr](http://www.paysgrandbrianconnais.fr)  
SIRET : 200 052 801 000 12

# Ordre du jour



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

Rappel du contexte  
Bilan des actions menées et en cours  
Perspectives pour la fin de la mission  
Et après ?



07/01/2022

2



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins,  
du Guillestrois et du Queyras  
Mairie - 9, rue de l'école 05100 VILLARD ST PANCRACE  
[www.paysgrandbrianconnais.fr](http://www.paysgrandbrianconnais.fr)  
SIRET : 200 052 801 000 12

# Contexte



• Briançonnais • Ecrins • Guillemois • Queyras

2015 : le territoire du PETR est labellisé TEPCV

2017 : le territoire est à nouveau lauréat du TEPCV et s'engage dans la mobilisation des primes CEE pour les acteurs du territoire

2018 : élaboration du PCAET, en mobilisant deux intercommunalités volontaires sur les trois composant le territoire ; mobilisation des primes CEE

2019 : finalisation du PCAET, mobilisation des primes CEE

Fin 2020 : re mobilisation de la mission énergie

Elue référente au sein du PETR: Mme Emilie DESMOULINS



07/01/2022

3



# Contexte



• Briançonnais • Ecrins • Guillemois • Queyras

Des financements accordés par l'ADEME pour une mission de 18 mois portant sur :

- 1 – Accompagnement à l'émergence et au suivi opérationnel des actions et des projets liés aux **Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)**
- 2 – Coordination et émergence des projets **d'adaptation aux changements climatiques et la transition écologique** en lien avec le programme LEADER et le CTES
  - 2-1 Coordination et émergence des projets liés à la **gestion énergétique du territoire**
  - 2-2 Coordination et émergence d'actions **d'adaptation au changement climatique** sur le territoire
    - Développer un **modèle de territoire résilient** en valorisant ses spécificités alpines
    - Valoriser le **ciel étoilé** sur les territoires du PETR
    - Accompagner les acteurs socio-professionnels et les collectivités **vers plus de sobriété et d'efficacité** dans leurs activités
  - 2-3 Expérimentation de l'outil **Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires (TACCT)**
- 3 – Développement de nouvelles démarches d'excellence sur le territoire du PETR dont « **Cit'ergie** »



07/01/2022

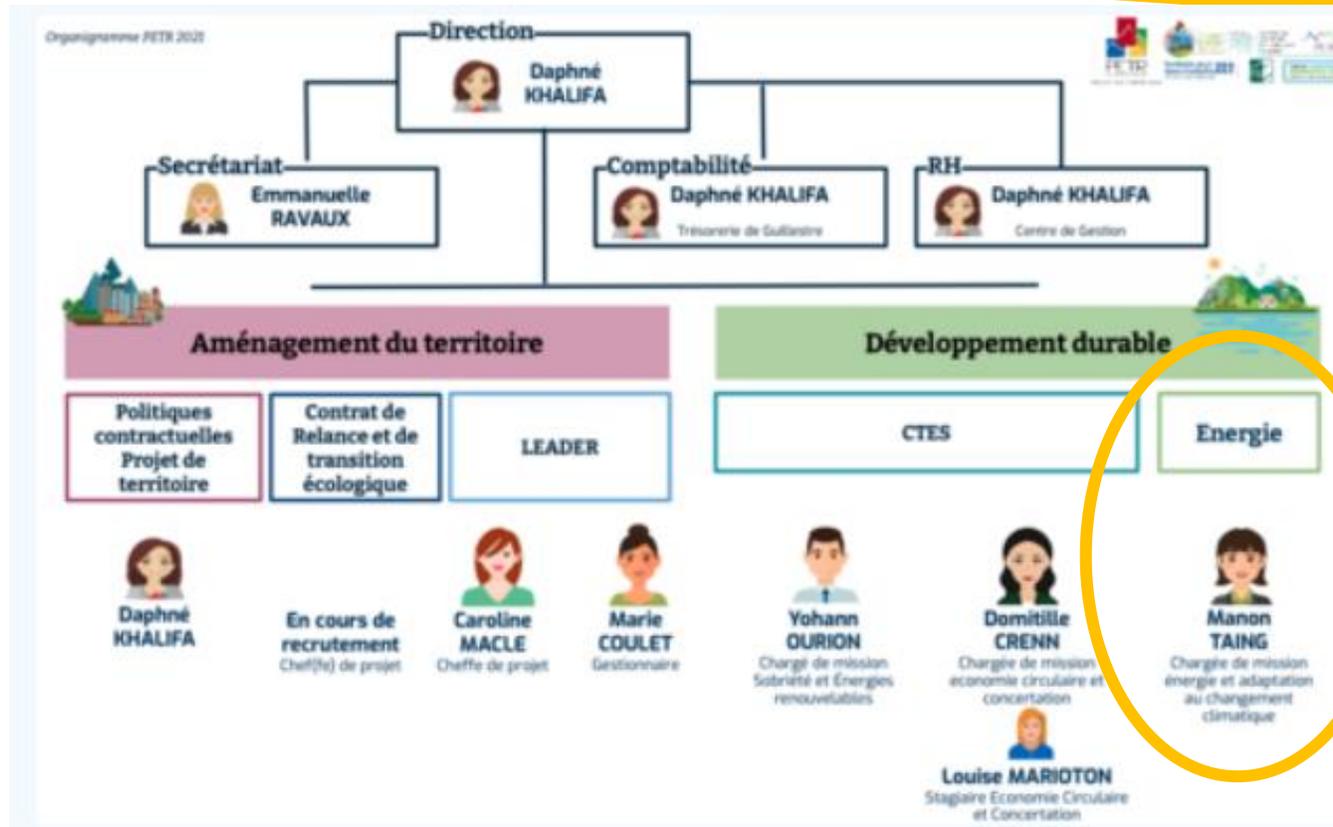
4



# Organisation interne



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras



Mission de 18 mois du 02/11/2020 au 30/04/2022



07/01/2022

5



# Ordre du jour



• Briançonnais • Écrins • Guillestrois • Queyras

## Rappel du contexte

## Bilan des actions menées et en cours

## Perspectives pour la fin de la mission

## Et après ?



07/01/2022

6



# Actions – liens avec les orientations de la mission



POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillemois • Queyras

Des financements accordés par l'ADEME pour une mission de 18 mois portant sur :

1 – Accompagnement à l'émergence et au suivi opérationnel des actions et des projets liés aux **Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)**

2 – Coordination et émergence des projets **d'adaptation aux changements climatiques et la transition écologique** en lien avec le programme LEADER et le CTES

2-1 Coordination et émergence des projets liés à la **gestion énergétique du territoire**

2-2 Coordination et émergence d'actions **d'adaptation au changement climatique** sur le territoire

Développer un **modèle de territoire résilient** en valorisant ses spécificités alpines

Valoriser le **ciel étoilé** sur les territoires du PETR

Accompagner les acteurs socio-professionnels et les collectivités **vers plus de sobriété et d'efficacité** dans leurs activités

2-3 Expérimentation de l'outil **Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires (TACCT)**

3 – Développement de nouvelles démarches d'excellence sur le territoire du PETR dont « **Cit'ergie** »



07/01/2022

7



# Action 1 – Prêt de matériel pour la rénovation énergétique



POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillemois • Queyras

## Actions réalisées

Communication;  
organisation  
administrative  
(convention) ;  
Suivi et  
organisation des  
prêts

## Résultats obtenus

Flyer de  
communication  
13 structures  
ont bénéficié  
des prêts (5  
particuliers, 4  
collectivités, 4  
socio-pro)

## Analyse et commentaires

Seulement 17 et  
prêts entre 2017  
et 2020, contre  
13 en un an : la  
relance de la  
communication  
a fonctionné.



07/01/2022

8



es Écrins,  
u Queyras  
ANCRACE  
connais.fr  
01 000 12

# Actions – liens avec les orientations de la mission



POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillemois • Queyras

Des financements accordés par l'ADEME pour une mission de 18 mois portant sur :

1 – Accompagnement à l'émergence et au suivi opérationnel des actions et des projets liés aux **Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)**

2 – Coordination et émergence des projets **d'adaptation aux changements climatiques et la transition écologique** en lien avec le programme LEADER et le CTES

2-1 Coordination et émergence des projets liés à la **gestion énergétique du territoire**

2-2 Coordination et émergence d'actions **d'adaptation au changement climatique** sur le territoire

Développer un **modèle de territoire résilient** en valorisant ses spécificités alpines

Valoriser le **ciel étoilé** sur les territoires du PETR

Accompagner les acteurs socio-professionnels et les collectivités **vers plus de sobriété et d'efficacité** dans leurs activités

2-3 Expérimentation de l'outil **Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires (TACCT)**

3 – Développement de nouvelles démarches d'excellence sur le territoire du PETR dont « **Cit'ergie** »



07/01/2022

9



# Actions



POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Écrins • Guillemois • Queyras

Action 2 - Mise en place d'un groupe de travail énergie

Action 3 - Participation au club Mobilité de l'ANPP

Action 4 - Mobilisation du territoire pour mettre en place des actions en faveur de la mobilité active

Action 5 - Participation aux rencontres TEPOS 2021



07/01/2022

10



# Action 6 - Modèle de territoire résilient



• Briançonnais • Ecrins • Guillemois • Queyras

## Actions réalisées

Elaboration d'une stratégie de résilience des territoires montagnards et d'un plan d'actions, en se saisissant de l'opportunité du plan avenir montagne

## Résultats obtenus

Stratégie permettant de développer un modèle de territoire de montagne résilient, et le plan d'actions chiffré associé

## Analyse et commentaires

Opportunité de développer un modèle de territoire résilient, particulièrement adapté au contexte local – territoire de montagne, territoire touristique. Validé en conseil syndical le 29/11/2021.



07/01/2022

11



# Actions – liens avec les orientations de la mission



POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillemois • Queyras

Des financements accordés par l'ADEME pour une mission de 18 mois portant sur :

1 – Accompagnement à l'émergence et au suivi opérationnel des actions et des projets liés aux **Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)**

2 – Coordination et émergence des projets **d'adaptation aux changements climatiques et la transition écologique** en lien avec le programme LEADER et le CTES

2-1 Coordination et émergence des projets liés à la **gestion énergétique du territoire**

2-2 Coordination et émergence d'actions **d'adaptation au changement climatique** sur le territoire

Développer un **modèle de territoire résilient** en valorisant ses spécificités alpines

Valoriser le **ciel étoilé** sur les territoires du PETR

Accompagner les acteurs socio-professionnels et les collectivités **vers plus de sobriété et d'efficacité** dans leurs activités

2-3 Expérimentation de l'outil **Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires (TACCT)**

3 – Développement de nouvelles démarches d'excellence sur le territoire du PETR dont « **Cit'ergie** »



07/01/2022

12



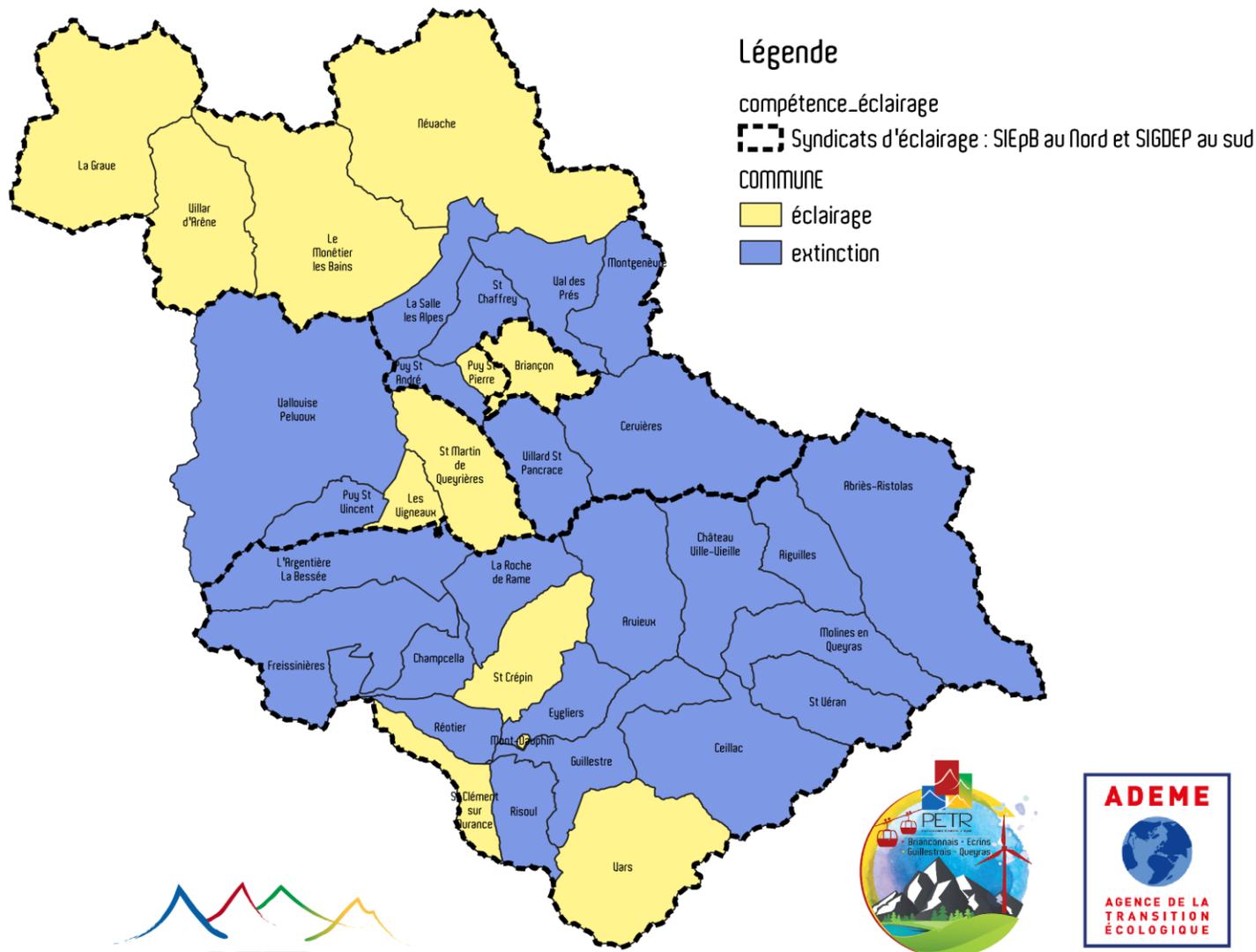
# Action 7 – Extinction de l'éclairage public

Diagnostic, rencontres avec les syndicats d'éclairage, accompagnement des communes

24 communes sur 36 éteignent

Une conférence de presse – 4 articles et émissions radio

Cartographie des communes engagées dans une extinction partielle de l'éclairage public et gestion de la compétence éclairage PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras



## Adapter l'éclairage public aux besoins

**Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras a fait le point, lundi 27 septembre, sur la réduction de l'éclairage public sur son territoire.**

Le président, Pierre Leroy a d'abord évoqué le rapport du Giec (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) qui constate un changement climatique généralisé, rapide et d'intensité croissante. Il a rappelé que l'arc alpin est très touché avec 2,1° d'élévation de la température, quand la moyenne est de 1°. Le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) a élaboré un plan climat air énergie territorial (PCAET) pour agir en faveur de l'atténuation des effets du changement climatique. Avec pour objectif de réduire de 20 % la consommation d'énergie, de 40 % les émissions de gaz à effet de serre, d'atteindre en 2050 l'autonomie énergétique et de rendre le territoire plus résilient face aux effets du changement climatique. La réduction et l'extinction de l'éclairage



De gauche à droite : **Émilie Desmoulins, élue référente pour la mission énergie et adaptation au changement climatique ; Pierre Leroy, président du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Briançonnais, Écrins, Guillemois, Queyras ; Manon Taing, chargée de mission énergie et adaptation au changement climatique au PETR.**

Photo Le DL/Jocelyne BIANCHI-THURAT

public nocturne (qui favorisent en outre la biodiversité et améliorent le cadre de vie) sont une des pistes identifiées pour y parvenir. L'éclairage public représente aujourd'hui pour les collectivités territoriales 41 % des consommations d'électricité, 16 % de la consommation d'énergie et 37 % de la facture d'électricité.

**24 communes éteignent la lumière la nuit**

Sur le territoire, deux tiers des communes (24

sur les 36, contre un tiers seulement en France) sont déjà engagées dans une extinction en cours de nuit et ont pu rapidement constater des économies conséquentes. D'autres sont en réflexion ou ont prévu de le faire.

« Il ne s'agit pas d'éteindre tout, partout, mais d'adapter l'éclairage aux besoins, selon les lieux et les saisons » a précisé le président.

Les acteurs professionnels sont également concernés puisque la loi a instauré l'extinction de nuit des vitrines de ma-

gasin, bureaux, parkings clos et entrepôts. Le PETR se mobilise pour faire connaître ces recommandations encore souvent méconnues.

Le PETR peut accompagner professionnels et communes. Il les incite à instaurer des temps d'échanges pour que l'expérience des uns profite aux autres et pour une concertation avec la population. Il a été rappelé que la crainte principale de l'extinction de l'éclairage nocturne est de voir croître l'insécurité, mais que les statistiques montrent qu'il n'en est rien.

### L'INFO EN +

#### Le Jour de la nuit

Le Jour de la nuit aura lieu le samedi 9 octobre. Cette opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé est un événement national coordonné par Agir pour l'environnement. Le PETR y participe en incitant toutes les communes du territoire à éteindre exceptionnellement toutes leurs lumières cette nuit-là. Elles ont été nombreuses à répondre positivement. Pour les communes qui ne les pratiquent pas encore cela peut être un test avant un engagement d'extinction ou de réduction de l'éclairage nocturne dans la durée.

Le PETR peut également mobiliser des aides financières. L'association Environnement et solidarité est également à même de proposer un accompagnement.

J.B.-T.

Site web : [paysgrandbrianconnaiss.fr](http://paysgrandbrianconnaiss.fr) et page Facebook Environnement et Solidarité.

## MAITRISER L'ÉNERGIE POUR LES DÉPENSES ET LE CLIMAT...

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Briançonnais, des Écrins et du Guillemois/Queyras s'est engagé dans un Plan Climat. Des actions ont été identifiées, au territoire des 3 communautés de communes comptant 36 706 habitants et incluant la participation de ses 2 parcs, Parc National des Écrins et Parc Naturel Régional du Queyras, de les mettre en œuvre. L'extinction de l'éclairage public est l'une d'elles. Des communes s'y sont déjà engagées, d'autres hésitent. Pour convaincre ? Une proposition : participer le 9 octobre au « Jour de la Nuit » !

Agir à partir du constat !

Pierre Leroy, Président du PETR, et Émilie Desmoulins, élue référente pour la mission énergie, tenaient une conférence de presse fin septembre pour souligner l'engagement de certaines communes et leur volonté de convaincre les autres à agir sur des choses peu contraignantes mais lourdes de résultats. Le Président assurait : « Le rapport 2021 d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat le dit : le changement climatique est généralisé, rapide et se développe de plus en plus vite. Des phénomènes, dès aujourd'hui, sont irréversibles. L'Arc-Alpin est doublement impacté, sa température a grimpé de 2,2°C au lieu de 1°C ailleurs ! Et on en voit les conséquences, perméat qui fond entraînant des glissements de terrains, des déboulements mais aussi la fonte des glaciers ou le problème d'eau dans les alpages. » Il faut donc réduire les gaz à effet de serre.



Le Plan Énergie Climat du territoire propose des orientations stratégiques pour réduire les consommations énergétiques de 20% et les gaz à effet de serre de 40% d'ici 2050, année où ce territoire devrait également atteindre son autonomie énergétique ! La volonté est de ne stigmatiser personne car tout le monde est concerné ! « Il faut travailler ensemble pour changer nos pratiques en termes de chauffage, d'alimentation (circuits courts) de déplacements, etc, plaide Pierre Leroy. Les collectivités doivent donner l'exemple. Et la seule façon de parvenir à des résultats dans quels que domaines que ce soient c'est de se poser la question : quels sont mes besoins ? » C'est donc la question posée pour l'éclairage public.

L'éclairage public est un enjeu. Il représente 41% des consommations d'électricité d'une collectivité, 16% des consommations toutes énergies confondues et 37% de la facture d'électricité ! Au sein du territoire du PETR plus des 2/3 des communes sont déjà engagées dans une extinction en cours de nuit, (24 sur 36, elles sont 12 000 au niveau national, soit un peu plus d'un tiers des communes françaises) d'autres sont en réflexion ou ont prévu des travaux de modernisation.



Mais il ne s'agit d'uniformiser. Pierre Leroy le reconnaît : « Les besoins ne sont pas les mêmes entre le hameau de Puy Chauvin et le centre de Briançon. »

« Mais l'éclairage public peut s'organiser. Rénover pour faire baisser les consommations et les factures, et le PETR se mobilise pour trouver les financements aux communes, mobiliser le privé pour éteindre les enseignes la nuit » soutient Émilie Desmoulins. Un élu de La Roche de Rame affirme : « On a éteint l'éclairage public de minuit à 6 h, on a fait 60% d'économie sur la facture et on ne manque de rien ! »

Qu'est-ce qui freine ? Le plus grand frein est sans doute la peur de voir la délinquance augmenter. Mais les chiffres le démontrent : il n'y a pas moins de sécurité dans les zones d'ombre, voire dans certains cas elle a baissé car un carboréacteur sans éclairage public doit s'éclairer et est donc plus facilement repérable... Et la faune se déplace, profitant de la nuit enfin retrouvée. Mais changer ses pratiques n'est pas toujours facile d'où l'idée de s'appuyer sur « La Journée de la Nuit » pour convaincre !

« La Journée de la Nuit » : Le 9 octobre est l'occasion de faire un test grandeur nature pour les communes qui ne se sont pas encore engagées dans cette voie. 14 ont répondu favorablement à la sollicitation du PETR, une extinction exceptionnelle de l'éclairage public, 7 ont refusé. Des animations seront alors proposées pour profiter pleinement de la nuit : observation des étoiles, tendre l'oreille et « écouter la nuit »... « Les citoyens peuvent appuyer ces démarches auprès de leurs élus pour faire bouger les lignes » lance Pierre Leroy qui conseille : « Il faut user de pédagogie avant de se résoudre à la contrainte qui sera inévitable face à la loi. Pour les Hautes-Alpes avoir une nuit noire, sans pollution lumineuse, peut être bénéfique au tourisme, des offices peuvent se développer. »

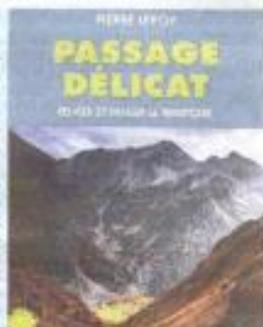
Un nouveau slogan pour les Hautes-Alpes pourrait-il naître de cette initiative ? 300 jours de soleil par an et 365 nuits noires ?!

Claudine Ucciat

En savoir plus ? [www.paysgrandbrianconnaiss.fr](http://www.paysgrandbrianconnaiss.fr)

**Passage Délicat** : Le livre de Pierre Leroy expliquant le passage délicat : la société est confrontée à un choix : continuer à se précipiter vers l'abîme ou prendre des chemins de traverse vers un monde désirable.

Pierre Leroy propose une présentation de son livre suivie d'un débat et de dédicaces le 16 octobre à la librairie Charabia à Embrun, de 9 h à 12 h, et le 19 octobre, à la librairie Au Coin des Mots Passants à Gap, à 18h30.



# Action 8 – Jour de la Nuit



JOUR DE LA NUIT 2021  
SAMEDI 9 OCTOBRE



ÉTEIGNONS L'ÉCLAIRAGE, PEIGNONS LE CIEL D'ÉTOILES!



Mobilisation des communes pour participer au Jour de la Nuit 2021 en éteignant exceptionnellement l'éclairage public toute la nuit du 9 au 10 octobre 2021



07/01/2022

15



JOUR DE LA NUIT 2021  
SAMEDI 9 OCTOBRE

*La Roche de Rame éteindra l'éclairage public le samedi 9 octobre, profitez-en pour lever les yeux!*

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE, MAIS POURQUOI?

OBSERVATION DES ÉTOILES  
SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE  
BIODIVERSITÉ  
ÉCONOMIE  
SANTÉ



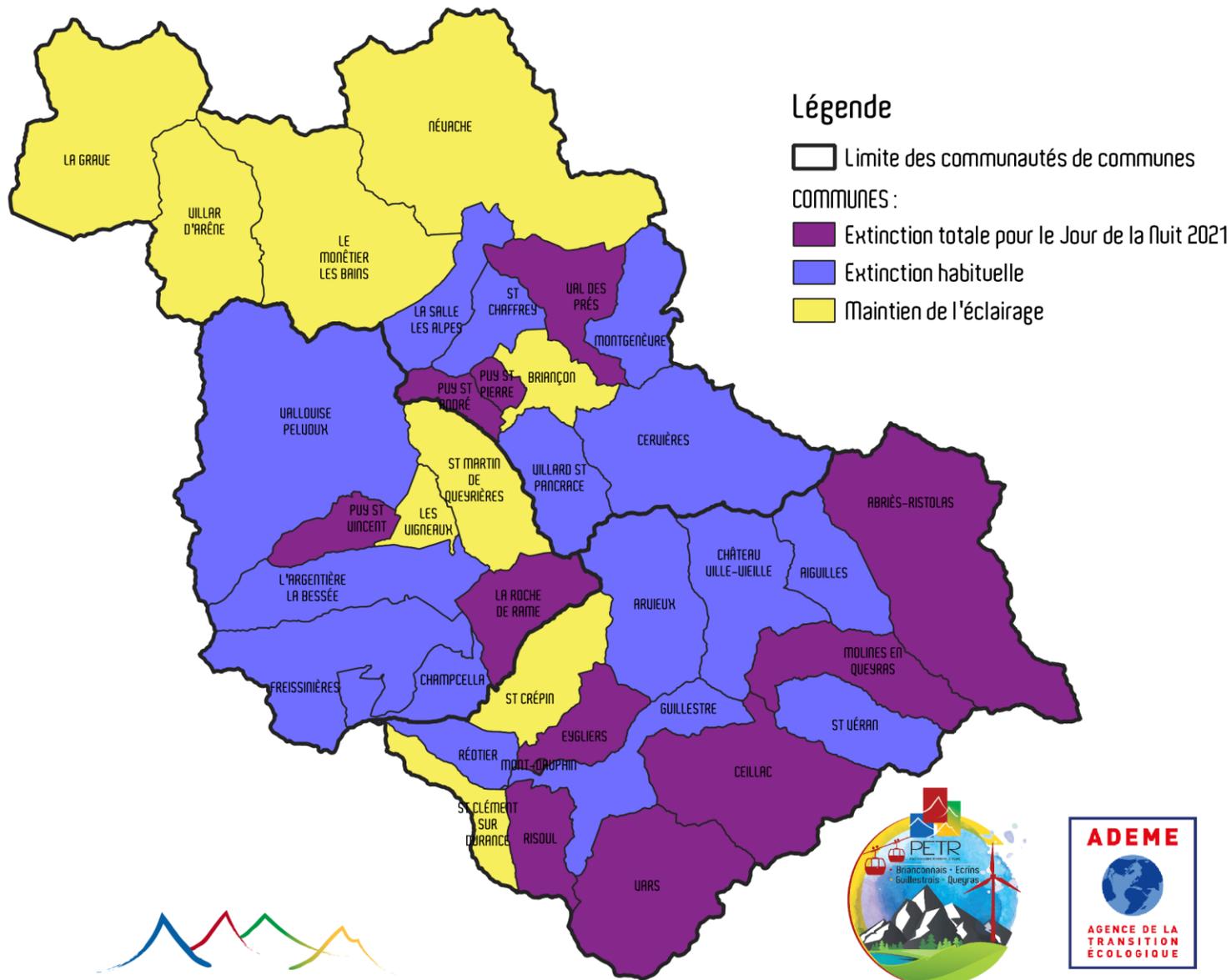
ET ÇA VA DURER?  
COMME LA ROCHE DE RAME,  
LA PLUPART DES COMMUNES  
DU TERRITOIRE ÉTEINT DÉJÀ  
EN MILIEU DE NUIT!

*Repeignons le ciel de ses étoiles!*

# Action 8 – Jour de la Nuit

Cartographie des communes participant au Jour de la Nuit 2021 (extinction totale la nuit du 9 au 10 octobre)  
 PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

12 communes sur 36 ont participé dont 3 qui n'éteignent pas d'ordinaire : Puy Saint Pierre, Mont-Dauphin et Vars



Manon TAING, 2021, PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

# Action 9 – Eclairage des acteurs socio-économiques



• Briançonnais • Ecrins • Guillemois • Queyras

## Actions réalisées

Réalisation d'un document de sensibilisation décryptant certaines règles de l'arrêté – en réalisant un focus sur les règles, applicables aux bureaux, vitrines, entrepôts et parkings

## Résultats obtenus

Echanges avec les EPCI pour donner suite et accompagner ensemble les acteurs éco (lien PVD, compétence dev éco,...)

## Analyse et commentaires

Manque d'appropriation de la démarche par les EPCI, au plus près des acteurs socio-éco.  
A relancer après les fêtes de fin d'année



07/01/2022

17



## Eclairer où il faut, quand il faut !

Depuis le 1er janvier 2019, la loi impose une extinction en cours de nuit pour les activités économiques.

Décryptage de l'arrêté ministériel du 27 décembre 2018

### Commerces & bureaux



Eclairage intérieur & vitrines



Extinction à 1h du matin ou 1h après la fermeture



Allumage à 7h du matin ou 1h avant l'ouverture

### Commerces & bureaux



Eclairage des bâtiments



Allumage au coucher du soleil



Extinction à 1h du matin

### Activité économique - espaces extérieurs clos



Eclairage des parkings clos, entrepôts...



Extinction 1h après la fermeture



Allumage à 7h du matin ou 1h avant l'ouverture



## Eclairer où il faut, quand il faut !

Adapter l'éclairage à l'usage pour maintenir la continuité des activités humaines (économiques, sportives, culturelles, déplacements...) c'est :

- ✓ **Respecter l'arrêté ministériel du 27 décembre 2018 pour réduire l'éclairage nocturne**  
En vigueur depuis le 1er janvier 2019 pour les nouvelles installations et depuis le 1er janvier 2021 pour tous
- ✓ **Réduire sa facture d'électricité**  
Une rénovation performante et une maîtrise de l'éclairage-extinction des bureaux permet une économie d'environ 7,5€/m<sup>2</sup>/an, soit un amortissement inférieur à 3 ans. (Source ADEME)
- ✓ **Faire des économies d'énergie**  
En France, l'éclairage consomme 49TWh, soit plus de 10% de la consommation totale d'électricité. L'éclairage des bureaux consomme 6TWh. (Source ADEME)
- ✓ **Favoriser la biodiversité**  
Une majorité de la faune est nocturne, sur tout ou partie de leur cycle de vie : l'éclairage perturbe les équilibres proies-prédateurs et fragmente les milieux de vie
- ✓ **Améliorer le cadre de vie**  
Les nuisances lumineuses peuvent notamment perturber le sommeil
- ✓ **Observer les étoiles**  
Un tiers de la population mondiale ne voit plus la voie lactée



Acteurs socio-économiques, vous aussi, engagez-vous pour un éclairage raisonné et adapté aux usages afin de faire des économies et préserver le patrimoine naturel !



Plus d'informations sur le site du PETR : <https://paysgrandbrianconnais.fr> et en contactant : [energie@paysgrandbrianconnais.fr](mailto:energie@paysgrandbrianconnais.fr) ou 07.88.73.45.53



# Actions – liens avec les orientations de la mission



POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillemois • Queyras

Des financements accordés par l'ADEME pour une mission de 18 mois portant sur :

1 – Accompagnement à l'émergence et au suivi opérationnel des actions et des projets liés aux **Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)**

2 – Coordination et émergence des projets **d'adaptation aux changements climatiques et la transition écologique** en lien avec le programme LEADER et le CTES

2-1 Coordination et émergence des projets liés à la **gestion énergétique du territoire**

2-2 Coordination et émergence d'actions **d'adaptation au changement climatique** sur le territoire

Développer un **modèle de territoire résilient** en valorisant ses spécificités alpines

Valoriser le **ciel étoilé** sur les territoires du PETR

Accompagner les acteurs socio-professionnels et les collectivités **vers plus de sobriété et d'efficacité** dans leurs activités

2-3 Expérimentation de l'outil **Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires (TACCT)**

3 – Développement de nouvelles démarches d'excellence sur le territoire du PETR dont « **Cit'ergie** »



07/01/2022

19



# Actions



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

## Action 11 - Faciliter et anticiper les changements impliqués par la loi Climat et Résilience



07/01/2022

20



# Action 10 – Mobilisation de financements pour les acteurs du territoire



• Briançonnais • Écrins • Guillemois • Queyras

## Actions réalisées

Accompagnement des communes & EPCI vers le plan de relance / rénovation énergétique bât. Publics

Accompagnement acteurs socio-pro (fonds région, crédit d'impôt...)

Réorientation et information : tiers financement SYME, OCRE...

## Résultats obtenus

Travail commun IT05 – SYME05 – PETR pour le plan de relance. 38 projets identifiés ; 17 projets déposés ; 13 financés => 1,4M€ mobilisés

Suivi et accompagnement de projets en orientant vers les financements les + appropriés.

## Analyse et commentaires

En un mois, travail important pour créer un partenariat IT-SYME-PETR pour répondre à la demande de la sous-Préfecture d'accompagner les collectivités sur le plan de relance : qui a porté ses fruits.

Acteurs socio-pro : années compliquées et un seul dossier déposé.



07/01/2022

21



# Action 10 – Mobilisation de financements pour les acteurs du territoire



Territoire intercommunal	Maitre d'ouvrage	Projet	Financement Etat accordés	
Pays des Ecrins	Freissinières	Rénovation énergétique logement	DSIL	35 569€
	La Roche de Rame	Rénovation énergétique salle polyvalente	Plan de relance	50 722€
	Puy Saint Vincent	Rénovation énergétique mairie	DETR	10 700€
	Vallouise-Pelvoux	Rénovation énergétique bâtiments communaux	Plan de relance	95 152€
<b>Sous total</b>				<b>192 143€</b>

Territoire intercommunal	Maitre d'ouvrage	Projet	Financement Etat accordés	
Briançonnais	EPCI du Briançonnais	Rénovation cité administrative	DETR	216 000€
	Briançon	Rénovation marché couvert	DETR	33 200€
	La Grave	Rénovation énergétique ancienne école	Plan de relance	215 600€
	Montgenèvre	Rénovation école	DSIL	30 000€
	Puy Saint Pierre	Rénovation école	DSIL	177 990€
	Saint Chaffrey	Rénovation école	DETR	59 081€
	Val des Près	Rénovation école	DSIL	78 000€
	Villard Saint Pancrace	Rénovation ancien presbytère (logements)	Plan de relance	156 000€
<b>Sous total</b>				<b>965 871€</b>

Territoire intercommunal	Maitre d'ouvrage	Projet	Financement Etat accordés	
Guillestrois Queyras	Ceillac	Isolation du groupe scolaire	DSIL	71 840€
	Guillestre	Rénovation du CIAL	DETR	90 900€
	Risoul	Isolation toiture salle polyvalente	DETR	72 427€
<b>Sous total</b>				<b>235 167€</b>

	<b>Subventions d'Etat mobilisées</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 393 181€</b>



07/01/2022

22



# Actions – liens avec les orientations de la mission



• Briançonnais • Écrins • Guillemois • Queyras

Des financements accordés par l'ADEME pour une mission de 18 mois portant sur :

1 – Accompagnement à l'émergence et au suivi opérationnel des actions et des projets liés aux **Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)**

2 – Coordination et émergence des projets **d'adaptation aux changements climatiques et la transition écologique** en lien avec le programme LEADER et le CTES

2-1 Coordination et émergence des projets liés à la **gestion énergétique du territoire**

2-2 Coordination et émergence d'actions **d'adaptation au changement climatique** sur le territoire

Développer un **modèle de territoire résilient** en valorisant ses spécificités alpines

Valoriser le **ciel étoilé** sur les territoires du PETR

Accompagner les acteurs socio-professionnels et les collectivités **vers plus de sobriété et d'efficacité** dans leurs activités

2-3 Expérimentation de l'outil **Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires (TACCT)**

3 – Développement de nouvelles démarches d'excellence sur le territoire du PETR dont « **Cit'ergie** »



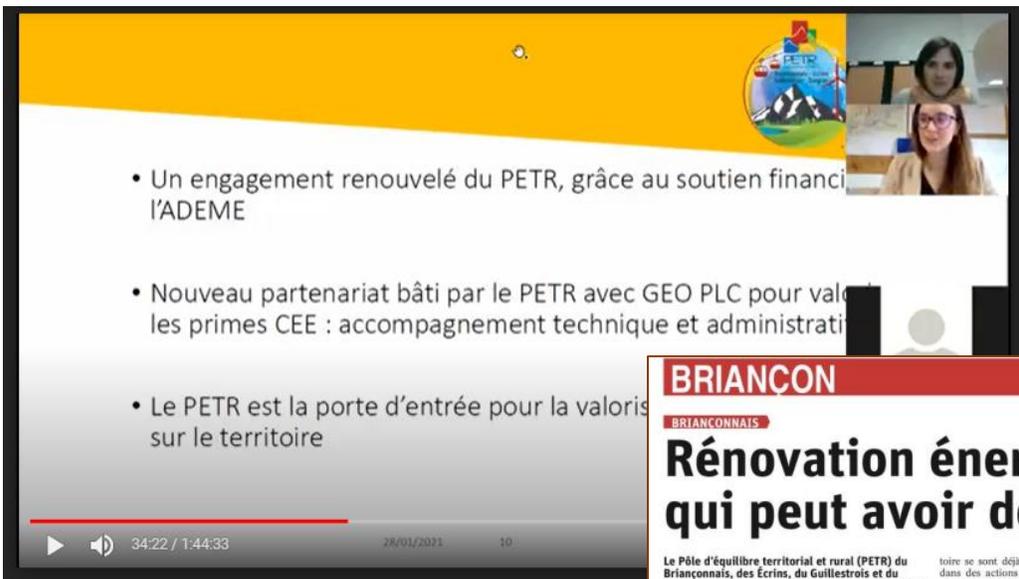
07/01/2022

23



# Action 13 - Mobilisation des primes CEE

Communication (articles, site PETR, réunion de lancement)



- Un engagement renouvelé du PETR, grâce au soutien financier de l'ADEME
- Nouveau partenariat bâti par le PETR avec GEO PLC pour valoriser les primes CEE : accompagnement technique et administratif
- Le PETR est la porte d'entrée pour la valorisation des primes CEE sur le territoire

## BRIANÇON

### BRIANÇONNAIS

# Rénovation énergétique : qui peut avoir des aides ?

**Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Briançonnais, des Écrins, du Guillevost et du Queyras accompagne les acteurs du territoire dans leurs projets d'économies d'énergie. Il les aiguille vers les financements existants, notamment les primes de Certificats d'économie d'énergie (CEE).**

C'est grâce au financement de l'Ademe, Agence de la transition écologique, que le PETR travaille sur l'énergie et l'adaptation au changement climatique. Les primes CEE sont mobilisables pour l'ensemble des acteurs professionnels publics et privés sur le territoire du PETR, ainsi que pour les particuliers propriétaires d'hébergements touristiques.

Emilie Desmoulin, adjointe au maire de Briançon, élue référente pour la mission énergie et adaptation climatique au PETR précise : « Nous appelons tous ceux qui ont des projets de rénovation à nous contacter car le projet doit être suivi dès son démarrage, avant même l'établissement des devis. En effet, les critères d'éligibilité aux aides sont multiples et nous pouvons optimiser les possibilités de financement. Pour les collectivités, il est même possible de faire étudier les projets (clôtures depuis dix mois maximum) de manière rétroactive. Nous espérons avoir le maximum de retours car il y a beaucoup à faire sur le territoire pour avancer vers la transition énergétique ».

**30 projets accompagnés**

Depuis janvier 2021, près de 30 projets sont accompagnés par le PETR sur des questions d'économie d'énergie : rénovation de l'éclairage public, de logements publics et de gîtes privés, isolation thermique des écoles, changement de systèmes de chauffage. Quatre communes du territoire sont déjà engagées dans des actions financées par les primes CEE, en mobilisant plus de 14 000 €. En complément, le PETR accompagne les communes notamment pour mobiliser les fonds du Plan de relance de l'Etat, en partenariat avec le SymEnergie 05 et l'agence d'ingénierie départementale ITOS.

**J.B.T.**

Pour en savoir plus : [paysgrandbrianconnois.fr](mailto:paysgrandbrianconnois.fr)  
 Contact : PETR, Manon Taing, Tél. 07 88 73 45 53, e-mail : [energie@paysgrandbrianconnois.fr](mailto:energie@paysgrandbrianconnois.fr)

« Il y a beaucoup à faire sur le territoire pour avancer vers la transition énergétique », souligne Emilie Desmoulin, référente pour la mission énergie.

Photo Archives Le 21/Jean-Benoît VIGARY

### Les Certificats d'économie d'énergie, qu'est-ce que c'est ?

La loi de 2005 oblige les fournisseurs d'énergie à réaliser des économies d'énergie, soit en interne, soit en finançant les économies réalisées par d'autres acteurs. Ainsi, quand une structure fait des travaux (isolation thermique, rénovation de l'éclairage public...) elle obtient des Certificats d'économie d'énergie (CEE) qu'elle peut revendre aux fournisseurs d'énergie contre une prime.

**J.B.T.**

## BRIANÇON

### Des primes pour les travaux d'économie d'énergie

Mobilisées grâce au PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillevost et du Queyras, des primes pourront être octroyées aux acteurs publics et socio-professionnels du territoire.

Pouvant s'avérer complexes à mobiliser, le PETR s'est organisé, avec le soutien financier de l'Ademe, pour faciliter leur obtention.

#### ■ Deux rendez-vous pour présenter le dispositif

Né en janvier 2016, le PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) confirme son engagement en faveur de la transition énergétique. « Lors du dernier conseil syndical en date du 2 décembre 2020, les élus ont souhaité bâtir un partenariat pour mobiliser des primes finançant des travaux d'économie d'énergie pour les acteurs publics et socio-professionnels du territoire », indique Manon Taing, chargée de mission énergie et adaptation au changement climatique. Ainsi, entreprises, associations, collectivités ou encore établissements médico-sociaux ont la possibilité de se faire accompagner par le PETR pour mobiliser les primes CEE, finançant des économies d'énergie.

« Concrètement, cela peut concerner le changement de chaudière, l'isolation thermique, le remplacement de menuiseries, la rénovation de l'éclairage public, mais aussi la récupération de chaleur sur des groupes froids, l'installation de moteurs haut rendement ou la récupération de chaleur sur tank à lait. Voici autant d'exemples qui peuvent ouvrir le droit à des primes CEE, poursuit la chargée de mission.

Contact : Manon Taing, chargée de mission énergie et adaptation au changement climatique au PETR du Briançonnais, des Écrins du Guillevost et du Queyras.  
 Tél. 07 88 73 45 53 ou mail : [energie@paysgrandbrianconnois.fr](mailto:energie@paysgrandbrianconnois.fr)  
 Accueil : 07 70 21 63 70



## Acteurs publics et socio-professionnels, obtenez une prime pour vos projets d'économie d'énergie !

Le PETR s'engage pour faire financer vos travaux !

- isolation thermique ✓
- changement de chauffage ✓
- éclairage public ✓
- et nombreux autres projets! ✓

### Comment ça marche ?

Le PETR s'engage avec GEO PLC pour obtenir une prime CEE finançant vos économies d'énergie

- 1 Vous avez un projet : prenez contact avec le PETR, nous vous accompagnons pour identifier les travaux éligibles et les critères techniques à respecter.
- 2 Vous estimez le montant de travaux à réaliser, GEO PLC évalue le montant de CEE que vous pourrez percevoir.
- 3 Vous faites réaliser les travaux en veillant au respect des critères CEE.
- 4 Vous fournissez au PETR les pièces justificatives attestant de la bonne réalisation des travaux.
- 5 Après avoir groupé et valorisé les CEE de plusieurs structures, GEO PLC vous reverse la part liée à vos travaux.

### Vous avez dit CEE ?

Les certificats d'économie d'énergie - CEE - sont notamment attribués aux acteurs qui réalisent des travaux d'économie d'énergie. Ils sont financés par les fournisseurs d'énergie.

⚠ Pour s'assurer de l'éligibilité aux CEE, l'opération ne doit être engagée qu'après validation par le PETR (signature de devis, délibération d'engagement de marché,...).

Plus d'informations sur le site du PETR : <https://paysgrandbrianconnois.fr> et en contactant : [energie@paysgrandbrianconnois.fr](mailto:energie@paysgrandbrianconnois.fr) ou 07.88.73.45.53



# Action 13 – Mobilisation des primes CEE



Guillemois - Queyras

Conventionnement avec GEO PLC jusqu'à fin 2021  
Répartition choisie par le conseil syndical :  
70% pour les maitres d'ouvrages, 30% pour le PETR  
Convention avec HELLIO pour 2022-2025

66 projets ont été analysés depuis janvier 2021, dont 15 ont signé une convention de financement  
Le montant total de travaux s'élève à plus de 717 000€HT pour plus de 37 600€ de prime CEE

## PROJET REDUCTION CONSOMMATION EAU :

Nombre de dossiers analysés : 4  
Nombre de projets ayant signés une convention de financement : 2  
Montant de primes totales mobilisées : 717€  
Pour un montant de travaux total de 717€



07/01/2022

25



# Action 13 – Mobilisation des primes CEE



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

## PROJETS PUBLICS :

Nombre de dossiers analysés : 43

Nombre de projets ayant signés une convention de financement : 10

Montant de primes totales mobilisées : 20 560€ dont 4 638€ pour le PETR et 15 922€ pour les maitres d'ouvrages

Pour un montant de travaux total de 617 424€.

## PROJETS PRIVES :

Nombre de dossiers analysés : 19

Nombre de projets ayant signés une convention de financement : 3

Montant de primes totales mobilisées : 16 338€ dont 3 893€ pour le PETR et 12 445€ pour les maitres d'ouvrages

Pour un montant de travaux total de 99 245€.



07/01/2022

26



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins,  
du Guillestrois et du Queyras  
Mairie - 9, rue de l'école 05100 VILLARD ST PANCRACE  
[www.paysgrandbrianconnais.fr](http://www.paysgrandbrianconnais.fr)  
SIRET : 200 052 801 000 12

# Bilan de la mobilisation des fonds pour le territoire permis grâce à l'accompagnement de la mission énergie



07/01/2022

27

[Lien vers Tableau récapitulatif complet](#)

6 projets accompagnés et financés :

3 par les CEE – 8000€ de primes  
4 par des fonds Etat – 192 000€  
Rénovation énergétique logement, école, salle polyvalente, mairie...  
Rénovation parc éclairage public



Au global, ce sont :

25 projets financés

38 000€ de primes CEE

1,4M€ de fonds d'Etat

Permis par l'accompagnement de la mission énergie



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU  
**BRIANÇONNAIS**

14 projets accompagnés et financés :

6 par les CEE – 23 100€ de primes

8 par des fonds Etat – 965 000€

Rénovation cité administrative,  
école, logement, hôtel...

Rénovation parc éclairage

5 projets accompagnés et financés :

3 par les CEE – 6 500€ de primes

3 par des fonds Etat – 235 000€

Rénovation énergétique école, salle polyvalente, centre de vacances...



• Briançonnais • Ecrins • Guillemois • Queyras

**Guillestrois-Queyras**  
Communauté de communes



07/01/2022

28



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras  
Mairie - 9, rue de l'école 05100 VILLARD ST PANCRACE  
www.paysgrandbriançonnais.fr  
SIRET : 200 052 801 000 12

# Actions – liens avec les orientations de la mission



POLÉ D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Écrins • Guillemois • Queyras

Des financements accordés par l'ADEME pour une mission de 18 mois portant sur :

1 – Accompagnement à l'émergence et au suivi opérationnel des actions et des projets liés aux **Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)**

2 – Coordination et émergence des projets **d'adaptation aux changements climatiques et la transition écologique** en lien avec le programme LEADER et le CTES

2-1 Coordination et émergence des projets liés à la **gestion énergétique du territoire**

2-2 Coordination et émergence d'actions **d'adaptation au changement climatique** sur le territoire

Développer un **modèle de territoire résilient** en valorisant ses spécificités alpines

Valoriser le **ciel étoilé** sur les territoires du PETR

Accompagner les acteurs socio-professionnels et les collectivités **vers plus de sobriété et d'efficacité** dans leurs activités

2-3 Expérimentation de l'outil **Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires (TACCT)**

3 – Développement de nouvelles démarches d'excellence sur le territoire du PETR dont « **Cit'ergie** »



07/01/2022

29



# Action 12 – Accompagner l'engagement des EPCI dans le label CLIMAT AIR ENERGIE (ex CIT'ERGIE)

Information et communication auprès des EPCI: courrier, flyer et temps d'échanges techniques.

Réflexion en cours des EPCI. Briançonnais et Pays des Ecrins plus avancés dans la réflexion.

EPCI frileux pour un « nouveau label ». Les EPCI avec un chargé de mission transition sont priori + moteurs pour s'engager dans ce label.

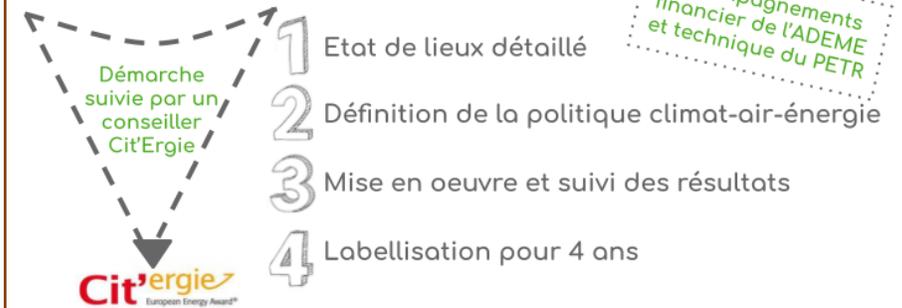


07/01/2022

30



## Récompenser les politiques climat-air-énergie ambitieuses en s'engageant vers le label Cit'ergie !



- ✓ Contribuer à l'atteinte des objectifs Énergie-Climat nationaux
- ✓ Réduire sa consommation et donc sa facture énergétique
- ✓ Mettre l'ensemble de ses compétences au service de la transition énergétique
- ✓ Communiquer et valoriser ses actions auprès de la population
- ✓ Faire partie d'un réseau et s'inspirer des bonnes pratiques d'autres territoires

219 Collectivités déjà engagées dans Cit'ergie

Votre communauté de communes souhaite davantage d'informations? Prenez contact avec le PETR !

Plus d'informations sur le site du PETR : <https://paysgrandbrianconnois.fr> et en contactant : [energie@paysgrandbrianconnois.fr](mailto:energie@paysgrandbrianconnois.fr) ou 07.88.73.45.53



TERRITOIRE DE MONTAGNE · TERRITOIRE D'ÉNERGIE · TERRITOIRE DE PROJETS

# BILAN DE L'ANNEE 1



• Briançonnais • Ecrins • Guillemois • Queyras

## Echanges et questions à propos des actions présentées

### Proposition de valider le bilan – en prenant en compte les éventuelles modifications proposées par le comité de pilotage



07/01/2022

31



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins,  
du Guillemois et du Queyras  
Mairie - 9, rue de l'école 05100 VILLARD ST PANCRACE  
[www.paysgrandbrianconnais.fr](http://www.paysgrandbrianconnais.fr)  
SIRET : 200 052 801 000 12

# Ordre du jour



• Briançonnais • Écrins • Guillestrois • Queyras

## Rappel du contexte

## Bilan des actions menées et en cours

## Perspectives pour la fin de la mission

## Et après ?



07/01/2022

32



Numéro et titre de l'action	Suite à donner dans les 6 prochains mois
Action 1 - Prêt de matériel pour la rénovation énergétique	Poursuite de l'action
Action 2 - Mise en place d'un groupe de travail énergie	Relancer la dynamique avec les EPCI et les chargés de missions recrutés en 2021
Action 3 - Participation au club Mobilité de l'ANPP	Poursuite de l'action
Action 4 - Mobilisation du territoire pour mettre en place des actions en faveur de la mobilité active	Action clôturée
Action 5 - Participation aux rencontres TEPOS 2021	Action clôturée
Action 6 - Développer un modèle de territoire résilient	Initier la continuité entre les missions et les plans d'actions
Action 7 - Accompagnement des collectivités vers l'extinction de l'éclairage public	Mobiliser et rencontrer les collectivités
Action 8 - Participation à l'événement national du Jour de la Nuit 2021	Action clôturée – probablement reconduite à l'automne 2022
Action 9 - Accompagnement des acteurs socio-économiques vers l'extinction de l'éclairage	Communiquer et mobiliser les acteurs socio-économiques concernés
Action 10 - Accompagner les acteurs du territoire pour mobiliser des financements leur permettant la mise en œuvre d'actions de sobriété et d'efficacité	Poursuite de l'action
Action 11 - Faciliter et anticiper les changements impliqués par la loi Climat et Résilience	Poursuite de l'action
Action 12 - Accompagner les communautés de communes dans une démarche de labellisation Territoire engagé pour la transition CLIMAT AIR ENERGIE	Initier les pré-diagnostic sur les EPCI volontaires
Action 13 - Mobilisation des primes CEE pour les acteurs du territoire	Poursuite de l'action & tuilage pour continuité
Action 14 – Trajectoire d'adaptation au changement climatique	Finaliser l'analyse de l'outil TACCT pour en faire un retour d'expérience

# Ordre du jour



• Briançonnais • Écrins • Guillemois • Queyras

## Rappel du contexte

## Bilan des actions menées et en cours

## Perspectives pour la fin de la mission

## Et après ?



07/01/2022

34



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins,  
du Guillemois et du Queyras  
Mairie - 9, rue de l'école 05100 VILLARD ST PANCRACE  
[www.paysgrandbrianconnais.fr](http://www.paysgrandbrianconnais.fr)  
SIRET : 200 052 801 000 12

# Et après?



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

- Mobilisation du plan avenir Montagne pour continuité de certaines missions
- Mobilisation d'un poste pour animer le CRTE permettant la continuité de certaines missions
- Mobilisation d'un COT pour continuité de certaines missions



07/01/2022

35



## Numéro et titre de l'action

## Et après?

Action 1 - Prêt de matériel pour la rénovation énergétique	Non défini à ce jour
Action 2 - Mise en place d'un groupe de travail énergie	Non défini à ce jour
Action 3 - Participation au club Mobilité de l'ANPP	Non défini à ce jour
Action 4 - Mobilisation du territoire pour mettre en place des actions en faveur de la mobilité active	Non défini à ce jour
Action 5 - Participation aux rencontres TEPOS 2021	Non défini à ce jour
Action 6 - Développer un modèle de territoire résilient	Animation du plan avenir montagne
Action 7 - Accompagnement des collectivités vers l'extinction de l'éclairage public	Animation du plan avenir montagne
Action 8 - Participation à l'événement national du Jour de la Nuit 2021	Animation du plan avenir montagne
Action 9 - Accompagnement des acteurs socio-économiques vers l'extinction de l'éclairage	Animation du plan avenir montagne
Action 10 - Accompagner les acteurs du territoire pour mobiliser des financements leurs permettant la mise en œuvre d'actions de sobriété et d'efficacité	Animation du CRTE
Action 11 - Faciliter et anticiper les changements impliqués par la loi Climat et Résilience	Non défini à ce jour
Action 12 - Accompagner les communautés de communes dans une démarche de labellisation Territoire engagé pour la transition CLIMAT AIR ENERGIE	COT
Action 13 - Mobilisation des primes CEE pour les acteurs du territoire	Animation du CRTE
Action 14 – Trajectoire d'adaptation au changement climatique	Pas de suite prévue



07/01/2022

36



# Echanges & questions sur les suites de la mission et notamment le COT



07/01/2022

37



POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

# Merci de votre attention



07/01/2022

38



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras  
Mairie - 9, rue de l'école 05100 VILLARD ST PANCRACE  
[www.paysgrandbrianconnais.fr](http://www.paysgrandbrianconnais.fr)  
SIRET : 200 052 801 000 12

# ANNEXES



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

## Précisions sur certaines actions, si besoin



07/01/2022

39



# Bilan des actions menées et en cours



POLÉ D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

Action 1 - Prêt de matériel pour la rénovation énergétique

Action 2 - Mise en place d'un groupe de travail énergie

Action 3 - Participation au club Mobilité de l'ANPP

Action 4 - Mobilisation du territoire pour mettre en place des actions en faveur de la mobilité active

Action 5 - Participation aux rencontres TEPOS 2021

Action 6 - Développer un modèle de territoire résilient

Action 7 - Accompagnement des collectivités vers l'extinction de l'éclairage public

Action 8 - Participation à l'événement national du Jour de la Nuit 2021

Action 9 - Accompagnement des acteurs socio-économiques vers l'extinction de l'éclairage

Action 10 - Accompagner les acteurs du territoire pour mobiliser des financements leurs permettant la mise en œuvre d'actions de sobriété et d'efficacité

Action 11 - Faciliter et anticiper les changements impliqués par la loi Climat et Résilience

Action 12 - Accompagner les communautés de communes dans une démarche de labellisation Territoire engagé pour la transition CLIMAT AIR ENERGIE

Action 13 - Mobilisation des primes CEE pour les acteurs du territoire



07/01/2022

40



# Action 2 – Groupe de travail énergie

[Retour diaporama](#)



• Briançonnais • Ecrins • Guillemois • Queyras

## Actions réalisées

Organisation et animation d'un groupe de travail énergie avec les 3 EPCI et le PETR.

*Co-animation avec CTES - ENR*

## Résultats obtenus

Un temps d'échange en visio en avril 2021 pour comprendre les rôles et missions de chacun.

## Analyse et commentaires

Format (visio) qui a desservi l'objectif de travail en commun.

Pas de suite donnée.

Les EPCI ont dorénavant des agents spécifiques : groupe à relancer?



07/01/2022

41



# Action 3 – Participation au club mobilité de l'ANPP

[Retour diaporama](#)



POLÉ D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillemois • Queyras

Actions réalisées

2 Clubs mobilité suivis

Résultats obtenus

Veille réglementaire, retours d'expériences, financements...

Analyse et commentaires

Les EPCI devenus AOM début 2021 ont souhaité travaillé à leur échelle avant d'avoir une réflexion sur la mobilité à l'échelle du bassin du PETR. Veille qui a permis de relayer des AAP (avenir montagne mobilité, AVELO...)



07/01/2022

42



# Action 4 – Mobilisation du territoire en faveur de la mobilité active

[Retour diaporama](#)



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

Actions réalisées

Elaboration d'une stratégie vélo pour le territoire, en se saisissant de l'opportunité de l'AAP AVELO2



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

Résultats obtenus

Stratégie permettant de développer un modèle de mobilité résiliente, et le plan d'actions chiffré associé

Non retenu par le conseil syndical du PETR

Analyse et commentaires

EPCI en phase de définition de la compétence AOM: ont souhaité travaillé à leur échelle dans un premier temps.

Projet mobilité quotidienne à vélo non retenu.



07/01/2022

43



# Action 5 – Participation aux rencontres TEPOS 2021

[Retour diaporama](#)



• Briançonnais • Ecrins • Guillemois • Queyras

Actions réalisées

Participation  
aux ateliers et  
pleinières

Résultats obtenus

Retour  
d'expériences  
(éclairage  
public, label  
CLIMAT AIR  
ENERGIE,  
gestion  
énergétique du  
patrimoine)

Analyse et commentaires

Appui dans les  
missions et  
mises en œuvre  
immédiates  
pour l'atelier  
éclairage public



07/01/2022

44



# Action 11 - Faciliter et anticiper les implications de la loi Climat & Résilience



POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillemois • Queyras

## Actions réalisées

Décryptage de la loi Climat et Résilience, à destination des EPCI et communes du territoire

## Résultats obtenus

Note de synthèse sur les sujets majeurs  
En cours de travail

## Analyse et commentaires

Travail en cours, qui devrait permettre d'organiser des temps d'échanges auprès des collectivités volontaires.



07/01/2022

45





## Décryptage de la loi Climat et Résilience

Volet 1

### Verdissement de la commande publique



Articles 35, 36 et 39 de la loi Climat et Résilience

#### Objectifs :

La loi incite à mieux prendre en compte le développement durable – et ses différentes composantes économiques, sociales et environnementales – dans la passation des marchés publics.

Quelles implications pour les communes et communautés de communes du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras ?

**Une prise en compte du développement durable à toutes les étapes de la commande publique :**

**La définition du besoin :** les spécifications techniques doivent prendre en compte des objectifs de développement durable.

**L'analyse des candidatures :** possibilité d'exclure de la procédure de passation d'un marché ou contrat de concession les soumissionnaires qui n'ont pas établi de plan de vigilance (pour ceux soumis, c'est-à-dire les entreprises de + 5000 salariés, filiales comprises, dont le siège est sur le territoire français ou les entreprises de + 10 000 salariés dans l'Hexagone dont siège est hors de France).

**L'attribution du marché :** au moins un critère d'attribution doit prendre en compte les caractéristiques environnementales de l'offre. Le critère unique « prix » est donc exclu.

**L'exécution du marché :** des conditions d'exécution prenant en compte des considérations relatives à l'environnement doivent être prévues (et sociales sous certaines conditions).

Date d'application fixée par décret, au plus tard en 2026

#### Utilisation de matériaux biosourcés ou bas carbone :

L'utilisation de matériaux biosourcés ou bas carbone deviendra obligatoire dans au moins 25% des rénovations lourdes et constructions relevant de la commande publique.

Un décret viendra préciser les modalités d'application : définition de « rénovation lourde », seuils au-delà desquels cette obligation s'applique...

Application au 1<sup>er</sup> janvier 2030

#### Mise à disposition des acheteurs publics d'outils opérationnels d'analyse du cycle de vie :

L'Etat s'engage à créer des outils d'analyse du coût du cycle de vie des biens intégrant le coût lié à l'acquisition, l'utilisation, la maintenance, la fin de vie et les coûts externes (pollution atmosphérique, gaz à effet de serres, perte de biodiversité, déforestation...)

D'ici à janvier 2025

Décryptage loi Climat et Résilience – Volet 1 – Verdissement de la commande publique  
Document rédigé et mis en page par la mission énergie du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras :  
[ademis@paysgrandbrianconnaiss.fr](mailto:ademis@paysgrandbrianconnaiss.fr)  
Retrouvez les notes décryptages de la loi Climat et Résilience sur [www.paysgrandbrianconnaiss.fr](http://www.paysgrandbrianconnaiss.fr)



## Décryptage de la loi Climat et Résilience

Volet 2

### Encadrement de la publicité



Articles 17 à 21 de la loi Climat et Résilience

#### Objectifs :

Afin de diminuer la publicité extérieure, la loi donne davantage de place au bloc local pour l'encadrer et la réguler. Des expérimentations sont également proposées pour réduire la publicité dans les boîtes aux lettres.

Quelles implications pour les communes et communautés de communes du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras ?

#### Décentralisation du pouvoir de police de la publicité

Le règlement local de publicité (RLP) permet à la collectivité de s'approprier les questions relatives à la publicité de son territoire, au travers d'un zonage spécifique. A défaut d'un RLP, c'est le règlement national de publicité qui s'applique.

Le **pouvoir de police de la publicité est, par l'article 17, transféré au maire**, que la commune soit couverte ou non par un RLP. Dans les communes de moins de 3500 habitants, **ce pouvoir de police est automatiquement transféré au Président de l'EPCI d'appartenance**, que celui-ci soit ou non compétent en matière de publicité extérieure. Le président peut réunir une conférence des maires pour faciliter la cohérence territoriale du pouvoir de police de publicité.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

Les collectivités volontaires ont candidaté à l'automne 2021

#### Expérimentation du dispositif « OUI pub »

Dans maximum 15 collectivités volontaires, il est proposé de mettre en place de manière expérimentale, pendant 36 mois, le dispositif « OUI pub » consistant à inverser le processus des « Stop pub » : **seules les boîtes aux lettres comportant la mention OUI pub recevront les imprimés publicitaires.**

#### Publicité et nuisance lumineuse

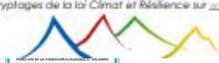
L'article 18 permet, dans le cadre d'un règlement local de la publicité (communal ou intercommunal), **de réglementer les horaires et type d'éclairage (surface, consommation énergétique)** des vitrines commerciales dès lors qu'elles sont visibles depuis la voie publique.

Dans le cadre des Plan climat air énergie territoriaux (PCAET), **un volet spécifique lié à la maîtrise de la consommation de l'éclairage public et de ses nuisances lumineuses est introduit dans le programme d'actions.**

Application immédiate

RAPPEL : l'éclairage des vitrines commerciales, comme d'autres types d'éclairage privé, est encadré par des lois et arrêtés de 2013 et 2019 et doivent, globalement, être éteint au plus tard à 1h du matin.

Décryptage loi Climat et Résilience – Volet 2 – Encadrement de la publicité  
Document rédigé et mis en page par la mission énergie du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras :  
[ademis@paysgrandbrianconnaiss.fr](mailto:ademis@paysgrandbrianconnaiss.fr)  
Retrouvez les notes décryptages de la loi Climat et Résilience sur [www.paysgrandbrianconnaiss.fr](http://www.paysgrandbrianconnaiss.fr)





# Détail de la mobilisation des fonds pour le territoire

Maitre d'ouvrage	Projet	Financement CEE accordés	Financement Etat accordés	
Freissinières	Rénovation énergétique logement	1 480€	DSIL	35 569€
La Roche de Rame	Rénovation énergétique salle polyvalente		Plan de relance	50 722€
Les Vigneaux	Rénovation énergétique école	376€		
Les Vigneaux	Rénovation du parc d'éclairage	3 707€		
Puy Saint Vincent	Rénovation énergétique mairie		DETR	10 700€
Vallouise-Pelvoux	Rénovation énergétique bâtiments communaux		Plan de relance	95 152€
<b>TOTAL</b>		5 564€ + 2383€ pour le PETR		192 143€

Maitre d'ouvrage	Projet	Financement CEE accordés	Financement Etat accordés	
Abriès-Ristolas	Changement de chaudière - logements	154 €		
Ceillac	Isolation du groupe scolaire	4 100€	DSIL	71 840€
Guillestre	Rénovation du CIAL		DETR	90 900€
Molines en Queyras	Economiseurs d'eau	468€		
Risoul	Isolation toiture salle polyvalente		DETR	72 427€
<b>TOTAL</b>		4 722€ + 1821€ pour le PETR		235 167€

Maitre d'ouvrage	Projet	Financement CEE accordés	Financement Etat accordés	
EPCI du Briançonnais	Rénovation cité administrative		DETR	216 000€
Briançon	Rénovation marché couvert		DETR	33 200€
La Grave	Rénovation énergétique ancienne école		Plan de relance	215 600€
Montgenèvre	Rénovation école		DSIL	30 000€
Puy Saint Pierre	Rénovation école		DSIL	177 990€
Saint Chaffrey	Rénovation énergétique logement	829€		
Saint Chaffrey	Calorifugeage gendarmerie	3 757€		
Saint Chaffrey	Rénovation éclairage public	174€		
Saint Chaffrey	Rénovation école		DETR	59 081€
Val des Près	Rénovation école		DSIL	78 000€
Villard Saint Pancrace	Rénovation ancien presbytère (logements)		Plan de relance	156 000€
Gite des Mélèzes	Rénovation hôtel	9 945€		
Gite des Mélèzes	Economiseurs d'eau	249€		
Ostéopathe – Paruzynski	Installation solaire thermique	2 500€		
<b>TOTAL</b>		18 798€ + 6 684€ pour le PETR		965 871€

Pays Grand Briançonnais  
Guillestrois - Queyras



07/01/2022

47

